

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

## AMENDEMENT

N° CF1107

présenté par  
Mme Bourouaha, M. Maillot, M. Maurel, M. Sansu et M. Tjibaou

-----

### ARTICLE 49

#### ÉTAT B

#### Mission « Culture »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--